

## Sujet : Montrez que le régime de Vichy ne respecte pas les valeurs républicaines.

**Attention : sur une copie, les éléments surlignés ne doivent pas être écrits.**

### **Introduction.**

**Contexte** : La France est entrée dans la deuxième guerre mondiale le 3 septembre 1939 et, après la « drôle de guerre » puis le succès de la Blitzkrieg menée par Hitler, la France capitule. Le 22 juin, l'armistice est signé à Rethondes par le Maréchal Pétain. Ce dernier installe la capitale à Vichy et, mettant fin à la III<sup>e</sup> République, il fonde l'État français. Les valeurs républicaines (la liberté, l'égalité, la fraternité) sont mises à mal par ce nouveau régime politique.

**Problématique** : Pourquoi peut-on dire que le régime instauré à Vichy ne respecte pas les valeurs républicaines ?

**Plan** : Nous verrons tout d'abord que le régime de Vichy ne respecte pas la Liberté, puis que l'Égalité et la Fraternité sont remises en cause par Vichy.

### **Partie 1 : Un régime qui ne respecte pas la liberté**

**Idée** : la valeur Liberté implique que les libertés fondamentales soient respectées : liberté de penser, d'expression, de réunion, de presse notamment. Or, au moment de l'État français, ces libertés ne sont pas à l'ordre du jour.

→ un régime aux mains d'un seul (pas de liberté politique) : la chambre des députés est ajournée (le peuple n'est donc plus représenté), Pétain dispose des pouvoirs législatif, exécutif, de la force armée et de la négociation des traités.

→ suppression des partis politiques.

→ fin du suffrage universel

→ fin de la liberté de la presse.

→ création d'une milice (police française) contre les juifs : liberté religieuse remise en cause. La milice pourchasse également les résistants et opposants politiques (pas de liberté de pensée et d'expression, même si, pour les résistants, l'atteinte à l'ordre public peut être évoquée en raison des sabotages et de la guérilla qu'ils mènent).

→ instauration du STO : les personnes convoquées n'ont pas la liberté de refuser.

→ Au nom de la valeur « travail » mise en avant dans la devise de Vichy, suppression des syndicats (liberté de réunion atteinte).

## **Partie 2 : les valeurs Égalité et Fraternité non respectées par Vichy.**

**Idée 1** : L'égalité implique que chacun dispose des mêmes droits et soit protégé de la même façon par la loi. Cette valeur, essentielle en démocratie, n'est pas respectée par Vichy :

→ A nom de la « patrie » (terme de la devise de Vichy) : 1940-1941, promulgation de 2 statuts des juifs : exclusion de toute fonction permettant d'exercer autorité ou influence. Accès limité à l'université et dans les professions libérales par un numerus clausus. Recensement des juifs (ce qui a facilité leur arrestation puis leur déportation).

→ Vichy interne les étrangers dans des camps de concentration et retire la nationalité française à ceux qui ont été naturalisés depuis 1927

→ l'administration est épurée (de nombreux préfets, fonctionnaires, instituteurs et professeurs, juifs, francs-maçons et républicains militants sont révoqués)

→ La valeur « famille » mise en avant par la devise de l'État français renvoie à une vision très traditionnelle de la société : les femmes sont avant toute chose des mères au foyer et les hommes, de bons travailleurs. L'égalité des sexes n'est pas envisagée.

**Idée 2**: la valeur fraternité est mise à mal par le régime de Vichy.

→ la collaboration avec l'Allemagne nazie (entrevue de Montoire, 23 octobre 1940 et discours du 30 octobre 1940 : j'entre dans la voie de la collaboration) ⇒ Vichy met sa police au service de l'occupant afin d'arrêter les juifs (exemple : rafle du vel d'hiv à Paris en juillet 1942). Les résistants et communistes sont également arrêtés. L'État ne soutient donc plus l'ensemble des citoyens.

→ la délation est encouragée, ce qui va l'encontre de la fraternité.

### **Conclusion.**

Le régime instauré par Pétain est un régime personnel, anti-républicain et anti-démocratique qui ne respecte aucune des valeurs républicaines énoncées dans la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », devise remplacée par « Travail, Famille, Patrie » sous l'État français.